



Listen to this article

« *Du fond de l'abîme je t'invoque, ô Eternel !* » - Psaume 130 : 1.

La vie de l'homme est une suite de moments de bonheur et de joie, mais aussi de souffrance et de tristesse. Cette coupe changeante qui est le lot de tous les enfants d'Adam a particulièrement une grande influence sur la formation du caractère de tous ceux qui se sont consacrés à Dieu, de ceux qui ont accédé au chemin étroit du renoncement à soi pour suivre leur Seigneur Jésus-Christ.

Qui d'entre-nous n'a pas expérimenté le fait que les moments de plus grande tristesse et de plus grande affliction ont prédisposé notre cœur à nous rapprocher de Dieu, à rechercher sa grâce, son aide et son soulagement ?

Ceux qui se sont volontairement offerts au Seigneur et qui persévèrent dans leur consécration avec sincérité et simplicité, savent que les moments de tristesse et de souffrance sont comme l'échelle de Jacob ; elle les rapproche toujours plus de Dieu et leur permet de ressentir sa présence. Ils savent que la tristesse rend leur cœur plus sensible, qu'elle ennoblit leurs sentiments, qu'elle enracine davantage leur foi et les autres vertus et qu'elle consume également les salissures de leur nature humaine déchue.

S'il nous arrive parfois de ressentir dans les moments de tristesse et de souffrance intense la nécessité de nous écrier comme notre Seigneur : « *Mon Père, s'il est possible que cette coupe s'éloigne de moi !* », nous nous rendons vite compte, cependant, combien le résultat de la tristesse qui vient de nous affecter nous est salutaire.

Mais tous les croyants n'éprouvent pas de tels effets bénéfiques. Nous devons donc savoir que l'affliction et la tristesse ne nous sont spirituellement profitables, que lorsque nous les

acceptons et les supportons dans un esprit approprié.

Tout d'abord, nous devons veiller à ce qu'elles ne s'abattent pas sur nous du fait de nos propres fautes ou erreurs. Lorsque parfois une épreuve douloureuse vient à nous toucher d'une façon imprévisible et imméritée, prenons garde à ne pas nous irriter ou nous révolter contre la providence divine.

Si d'autres épreuves nous affectent du fait de l'indélicatesse d'autres personnes ou de frères dans la foi, veillons à ne pas développer de sentiments de vengeance, de colère ou de haine à leur égard. Si notre attitude est mal comprise par quelqu'un et qu'un préjudice nous est causé en paroles ou en actions, demandons une explication, mais faisons-le en nous assurant qu'il ne s'agit pas là de rendre le mal pour le mal.

Nous ne pouvons d'une manière insistante exiger notre droit, sachant qu'en tant qu'imitateurs de notre Seigneur, nous avons renoncé à nous-mêmes et à tous nos droits et privilèges humains.

Il arrive parfois que certains ne retirent aucun profit de la tristesse, car ils ne savent l'accepter avec sérénité. Une personne qui se plaint constamment, qui se lamente exagérément et qui recherche la compassion et la sympathie des autres, ne peut espérer l'approbation de Dieu. Cela ne veut pas dire que nous ne pouvons exposer notre tristesse aux frères ; bien au contraire, une telle attitude peut parfois s'avérer nécessaire, mais n'est pas toujours indispensable.

Par conséquent, apprenons à souffrir en silence, et portons nos tristesses à Celui qui nous comprend et qui est toujours prêt à nous aider. - Hébreux 2 : 18 ; 4 : 16.

Périodique Straz 1932-9-130

**« Ta parole est une lampe à mes pieds, et une lumière sur mon sentier. »**

Psaume 119 : 105.